# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## officines

Question écrite n° 108746

### Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation extrêmement délicate dans laquelle se trouvent les pharmacies d'officine. L'économie des officines françaises dépend pour 85 % de leur activité de délivrance de médicaments remboursés. L'économie de ces médicaments remboursés est totalement administrée, le pharmacien n'en maîtrise ni le prix d'achat au laboratoire, ni le prix de vente au public ou aux organismes sociaux. Depuis 1989, la marge accordée aux pharmaciens aurait baissé de 40 % pour s'établir en 2010 à 21 %. Le secteur de la pharmacie d'officine aurait perdu 8 000 emplois en 2010, soit 7 % de ses effectifs. La désertification médicale est aujourd'hui une réalité dans nombre de nos communes rurales ou semi-rurales et l'Aude n'échappe pas à ces maux. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour remédier à cette situation et maintenir l'existence du tissu officinal sur l'Aude.

### Données clés

**Auteur :** M. Jean-Claude Perez
**Circonscription :** Aude (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 108746
**Rubrique :** Pharmacie et médicaments
**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé
**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2011, page 4996
**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)